



# L'écho du Golfe

Année 1, n° 11

Février 2009

## Nouvelles en bref

Les 19 et 20 février prochains, Virginie Provost représentera le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe à la rencontre des 14 Comités ZIP. Le tout se tiendra à Québec. Le but de cette rencontre est de réfléchir sur l'arrimage entre la gestion intégrée par bassin versant et la gestion intégrée du Saint-Laurent.

De plus, la Commission des zones marines et d'eau douce sera réalisée afin de mettre sur table divers sujets à propos de l'avenir des 14 Comités ZIP.

## Dates à retenir

- 1er février: festivités de la Journée Mondiale des Zones humides au Petit Havre de Matamec
- 2 février: Journée Mondiale des Zones humides
- 19 et 20 février: Rencontre des Commissions des Eaux douces et Marines et Stratégies Saint-Laurent
- 20 février: Rencontre de la Table de l'environnement de la Côte-Nord

## 2 février 2009: Journée mondiale des Zones humides: Le Petit Havre de Matamec en fête!

Les zones humides sont souvent qualifiées de sources de vie. Ne représentant que 6 % de toutes les terres émergées du globe, elles produisent 25 % de l'alimentation planétaire. Chose inattendue, elles sont aussi très utiles dans la fixation du carbone, soit 20 % du carbone mondial. De plus, elles filtrent l'eau et assurent le maintien d'une eau de qualité et constituent d'importants réservoirs. Elles remplissent également le rôle de pouponnières pour les espèces floristiques et fauniques du monde, autant utiles pour la reproduction, l'alimentation et le repos.

Au Québec, les zones humides représentent environ 10 % de tout le territoire, soit



Phare du Petit Havre de Matamec

121 510 km<sup>2</sup>. Cependant, entre 80 et 98 % des zones humides se retrouvant à proximité des grandes agglomérations urbaines ont aujourd'hui été détruites.

Sur la Côte-Nord, nous pouvons nous estimer chanceux et fiers de pouvoir côtoyer ces milieux d'une valeur inestimable. Un bon exemple: le marais salé du Petit-Havre de Matamec. Justement, afin de

découvrir les richesses de cet écosystème et de souligner la Journée Mondiale des Zones humides, la ZIP CNG et la Corporation Amory-Gallienne de Matamec ont organisé, dimanche dernier, une randonnée en raquettes au Petit-Havre. Cette activité a permis également d'inaugurer officiellement les nouveaux sentiers aménagés en 2008.

En tout, une quinzaine de personnes sont venues visiter un coin hors du commun sur la Côte-Nord. Tous ont été ravis du soleil radieux, de l'interprétation du site et de la beauté du paysage. Nous vous invitons à y aller à n'importe quel moment de l'année pour vous en mettre plein les yeux!

## Deux projets démarrent... De l'ouvrage pour la ZIP

C'est avec la nouvelle année que le Comité ZIP CNG a reçu deux heureuses nouvelles, soit le démarrage de deux projets. En effet, grâce à la contribution financière du programme *Interactions communautaires*, le projet de *Caractérisation des habitats littoraux en Basse-Côte-Nord* a pu voir le jour à la mi-janvier (voir Écho du Golfe décembre 2008). Il en est de même pour le projet *Découvrons le littoral phase II*, subventionné grâce au fond de financement de la Fondation Hydro-Québec pour l'Environnement.

Est-ce que le projet *Découvrons le littoral pour mieux le*

*protéger!* vous dit quelque chose? Cette activité a permis de sensibiliser les étudiants de 5e et 6e années de la Moyenne-Côte-Nord à propos de l'érosion des berges, de l'importance de l'élyme des sables afin de contrer ce phénomène ainsi que les causes de l'érosion et des méthodes afin d'atténuer le tout.



Planteurs à l'ouvrage

En plus d'une activité en classe, les étudiants allaient par la suite sur le terrain afin de réaliser une plantation d'élyme des sables (foin de mer).

Afin de permettre la récurrence de ce projet année après année, le Comité ZIP CNG ira donc former les professeurs dans les écoles de la Moyenne-Côte-Nord pour qu'ils puissent réaliser cette trousse éducative eux-mêmes. Ces formations se tiendront ce printemps, suite à l'amélioration et au montage de la trousse pour chacune des écoles.

À vos pelles... Prêt? Partez!

# Réunions finales pour les projets de caractérisation

C'est avec grand plaisir que la ZIP CNG peut affirmer que le projet de *Caractérisation des habitats littoraux d'intérêt dans la MRC de Sept-Rivières* est terminé. À la lumière de la dernière réunion du projet, tenue à Gallix le 9 janvier dernier, l'agente de projets, Mylène Bourque, a annoncé les résultats de cette caractérisation des neuf sites d'intérêt qui se situent sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières. Le guide qui réunira les fiches techniques de ses neuf sites sera sous peu disponible sur le site web de la ZIP CNG, au [www.zipcng.org](http://www.zipcng.org).

Il en est de même pour le projet de *Caractérisation des habitats littoraux d'intérêt de la MRC de la Minganie*. La réunion a été tenue par l'agente de projets Aurore Pérot le 28 janvier à Havre-Saint-Pierre. Un grand nombre d'acteurs en environnement se sont déplacés. Des projets de protection, conservation et de mise en valeur du milieu pourront être lancés sur tout le territoire.

Il est à noter que la troisième étape du projet de caractérisation est lancée depuis la mi-janvier, soit la *Caractérisation des habitats littoraux d'intérêt en Basse-Côte-Nord*.

## Capsule: La pêche blanche

La pêche sportive hivernale est pratiquée à divers endroits sur la Côte-Nord. Les nord-côtiers s'empressent, à chaque hiver, de s'installer sur la banquise et de pêcher l'Éperlan arc-en-ciel anadrome. Cette espèce, à la différence des éperlans qui restent dans les lacs, vit en milieu salin et se reproduit en eau douce. Les éperlans anadromes se retrouvent donc sur les abords de la mer et aux embouchures des rivières durant la saison hivernale.

Selon des inventaires réalisés en 1995 par le Service canadien de la Faune, région Côte-Nord, des 291 cabanes utilisées pour la pêche blanche, 80% se retrouvent sur la Haute-Côte-Nord, soit entre Portneuf et Baie-Comeau. Cependant, la Moyenne Côte-Nord connaît tout de même son lot de petits abris sur les étendues d'eau gelées. Par exemple, l'embouchure de la rivière des Rapides de la baie des Sept Îles, compte une quarantaine de cabanes chaque hiver. En nombre plus restreints, les rivières Aisley, Piashti, Natashquan sont aussi utilisées pour la pêche à l'éperlan anadrome. Il en va de même pour la Basse-Côte-Nord, soit à l'embouchure de la rivière Pagachou, à Saint-Augustin.

Afin de réaliser cette pêche, deux méthodes sont utilisées selon la profondeur de la colonne d'eau. Premièrement, dans les eaux

moins profondes, comme à la rivière des Rapides, les pêcheurs utilisent quelques lignes munies d'une dandinette (« jigger ») ainsi que de plusieurs hameçons. Les pêcheurs utilisent, généralement, des vers de mer, soit des *Nereis virens*, comme appât. Quelques fois, ils prennent du maïs, des crevettes et du foie pour attirer l'éperlan.

La deuxième méthode de pêche blanche est celle utilisée en eau profonde, comme sur la rivière Manicouagan. Dans ce cas, les pêcheurs ne prennent qu'une seule ligne très

longue et plombée où se retrouvent une vingtaine d'hameçons. Pour appâter les poissons, ils utiliseront comme boîtier le hareng, du corégone ainsi que des vers de terre.

Outre l'Éperlan arc-en-ciel, d'autres espèces sont parfois pêchées accidentellement, soit la plie, l'Omb-

le de fontaine, le corégone et même le Poulamon atlantique.

Une limite de pêche est de mise pour la région. En effet, à partir de la rivière sainte-Marguerite en direction vers l'Est, 120 prises sont permises quotidiennement. Dans la partie Ouest de la Côte-Nord, la limite est de 60 par jour. De plus, il est interdit de vendre ou d'acheter les éperlans arc-en-ciel provenant de la pêche sportive, en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (amende de 1825\$).



Cabanes à pêche blanche.

Crédit: Québec en Images

### Les à-côtés

Le mois de février marque une nouvelle fois la rencontre de la Table de l'Environnement de la Côte-Nord. Afin de faciliter les échanges entre les acteurs, des sous-comités ont été organisés. Le Comité ZIP CNG se verra, le 12 février prochain, participer à la rencontre du comité régional sur les dépotoirs clandestins et la gestion des matières résiduelles. De cette réunion découlera l'état de situation de la problématique en lien avec la mise en application du REIMR (Règlement sur l'Enfouissement et l'Incinération des Matières Résiduelles). De plus, le CRECN veut mettre sur pied un projet de Plan d'action régional sur la problématique des dépotoirs clandestins sur la Côte-Nord en partenariat avec, entre autres, les Comités ZIP CNG et Rive-Nord de l'Estuaire. Le tout sera suivi, le 20 février, de la rencontre de l'entité de la Table.



406, Av. Arnaud, Sept-Îles  
Tél.: (418) 968-8798  
Télec.: (418) 968-8830